

Coachier les équipes ou les individus par l'agilité comportementale – Niveau 2 (BADGE)

RS2539 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	16/07/2021

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT ·
SIRET : 81738914100018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Coachier les équipes ou les individus par l'agilité comportementale - Niveau 2 (BADGE), ex BADGE Coach Agile professionnel – accompagnement des équipes et des organisations (n°10096).

Tous secteurs et domaines d'activité : primaire, secondaire, tertiaire, associatif, éducation, socio-éducatif.

Toutes les organisations qui souhaitent faire progresser leurs collaborateurs dans leurs pratiques professionnelles et dans leurs postures relationnelles au travail.

Dans des contextes de fortes tensions et de nécessité d'instaurer une conduite de changement, les organisations ont besoin de disposer, en interne ou en externe, de professionnels en mesure d'accompagner les individus et les équipes dans le développement de leurs compétences et l'adoption d'attitudes individuelles et collectives renouvelées.

La certification Coachier les équipes ou les individus par l'agilité comportementale - niveau 2, se distingue - par rapport à celle de niveau 1 permettant au candidat d'acquérir les bases du coaching (Accompagner l'individu avec une approche de coaching multidisciplinaire – niveau 1) – par une extension des compétences du coach.

L'objectif de cette certification vise à développer les compétences des professionnels de l'accompagnement, en matière d'analyse des dynamiques relationnelles de groupes et des problématiques qui en résultent et de déploiement de méthodes innovantes, dites agiles, pour leur permettre de faire évoluer et progresser les individus, équipes et organisations dans leurs pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine d'activité A1 : Le développement de sa pratique et de sa posture de coach

Compétences associées

- Etablir le diagnostic de son profil professionnel, en menant l'analyse de sa pratique sur la base de l'examen croisé des outils d'auto-évaluation et des retours de ses clients et de ses pairs ;
- Conduire une veille sur les évolutions des théories et pratiques du métier, dans une optique d'actualisation et de développement de ses compétences, en identifiant et sélectionnant les sources d'informations adéquates ;
- Définir les modalités d'action pour intégrer à sa pratique les évolutions repérées au cours de son activité de veille ;
- Concevoir de nouveaux outils, en adaptant les innovations et méthodes émergentes du métier à sa pratique.

Domaine d'activité A2 : L'élaboration d'une ingénierie pédagogique pertinente de coaching individuel ou collectif

Compétences associées

- Analyser la demande et les besoins du client, en menant des entretiens exploratoires ;
- Analyser les structures organisationnelles et principes managériaux à l'œuvre au sein du collectif, afin d'identifier les rôles et contraintes respectifs des différents acteurs, leurs interrelations et leurs rapports à l'organisation ;
- Définir les objectifs et la finalité de l'accompagnement, en fonction de la problématique particulière du client

(individuel ou collectif) et de ses besoins latents et exprimés ;

- Construire un plan d'accompagnement individuel ou d'équipe pertinent, au regard de la problématique identifiée et des objectifs visés ;
- Formaliser un contrat de coaching, en déterminant ses modalités d'organisation et d'exécution, conformément au plan d'accompagnement établi.

Domaine d'activité A3 : La facilitation des évolutions du collectif ou de la personne coaché(e) au cours du processus d'accompagnement

Compétences associées

- Conduire des entretiens en instaurant une relation de confiance, en recourant aux pratiques facilitant la verbalisation et la prise de conscience de l'accompagné ;
- Etablir le diagnostic du profil de(s) l'accompagné(s), en mobilisant les grilles de lecture et d'analyse appropriées ;
- Déterminer les outils et moyens permettant la mise en œuvre du changement au sein du collectif ou de l'individu accompagné ;
- Piloter des ateliers visant au développement de la performance collective et à l'adoption de nouvelles attitudes ;
- Restituer les résultats de l'accompagnement et les changements constatés, en y associant le collectif ou l'individu coaché.

Domaine d'activité A1 : Le développement de sa pratique et de sa posture de coach

- Etablir le diagnostic de son profil professionnel, en menant l'analyse de sa pratique sur la base de l'examen croisé des outils d'auto-évaluation et des retours de ses clients et de ses pairs ;
- Conduire une veille sur les évolutions des théories et pratiques du métier, dans une optique d'actualisation et de développement de ses compétences, en identifiant et sélectionnant les sources d'informations adéquates ;
- Définir les modalités d'action pour intégrer à sa pratique les évolutions repérées au cours de son activité de veille ;
- Concevoir de nouveaux outils, en adaptant les innovations et méthodes émergentes du métier à sa pratique.

Domaine d'activité A2 : L'élaboration d'une ingénierie pédagogique pertinente de coaching individuel ou collectif

- Analyser la demande et les besoins du client, en menant des entretiens exploratoires ;
- Analyser les structures organisationnelles et principes managériaux à l'œuvre au sein du collectif, afin d'identifier les rôles et contraintes respectifs des différents acteurs, leurs interrelations et leurs rapports à l'organisation ;
- Définir les objectifs et la finalité de l'accompagnement, en fonction de la problématique particulière du client et de ses besoins latents et exprimés ;
- Construire un plan d'accompagnement individuel ou d'équipe pertinent, au regard de la problématique identifiée et des objectifs visés ;
- Formaliser un contrat de coaching, en déterminant ses modalités d'organisation et d'exécution, conformément au plan d'accompagnement établi.

Domaine d'activité A3 : La facilitation des évolutions du collectif ou de la personne coaché(e) au cours du processus d'accompagnement

- Conduire des entretiens en instaurant une relation de confiance, en recourant aux pratiques facilitant la verbalisation et la prise de conscience de l'accompagné ;
- Etablir le diagnostic du profil de(s) l'accompagné(s), en mobilisant les grilles de lecture et d'analyse appropriées ;
- Déterminer les outils et moyens permettant la mise en œuvre du changement au sein du collectif ou de l'individu accompagné ;
- Piloter des ateliers visant au développement de la performance collective et à l'adoption de nouvelles attitudes ;
- Restituer les résultats de l'accompagnement et les changements constatés, en y associant le collectif ou l'individu coaché.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'une certification de coach professionnel

et

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou d'un titre homologué niveau III

et

Posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ou

Etre titulaire d'une certification de coach professionnel

et

Etre titulaire du baccalauréat et justifier d'une expérience professionnelle significative d'au moins cinq ans.
Les candidats sont sélectionnés en entretien individuel par le responsable pédagogique pour s'assurer de l'adéquation entre le contenu de la formation, les attentes du participant et les exigences du métier.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 16/07/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5468

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de Grenoble Ecole de Management :

Site de la Conférence des Grandes Ecoles :

Cette formation peut être complétée (en amont) par le BADGE Accompagner l'individu avec une approche de coaching multidisciplinaire - Niveau 1 :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2539/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	5 670 €
Coût moyen par dossier	1 418 €
Durée moyenne	196 h
Période	05/2020 – 06/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.